

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MERCREDI 19 juin 2024**

Délibération N° 23/2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le dix-neuf juin à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur seconde convocation, s'est réuni à la résidence Joseph Fontanet 95 boulevard Lepic, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, Mme Geneviève CHOULET, M Jean Marc VIAL, M Maxime BERTRAND, Mme Fatiha BRUNETTI, Mme Chantal CURTELIN, Mme France BRUYERE, M Daniel MANSOZ et M Guy JANET MAITRE.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	9
Votants	9

Vote des subventions aux associations

Savoie de femme : la mission est bien connue, il est proposé de reconduire la subvention dans des proportions identiques à 2023. Après échanges le CA décide d'attribuer une subvention de **2500€ (deux mille cinq cent euros)** à l'association Savoie de femme pour l'année 2024.

Reflexe partage : l'association est bien connue des administrateurs puisqu'elle assure des missions de lien social sur le marché via son bus. Celui-ci a besoin de réparation. Cette année l'association demande au CCAS d'intervenir à hauteur de **500€ (cinq cent euros)**.

Le CA après échanges valide à l'unanimité l'arbitrage ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité

Ont voté pour : 9

Fait à Aix les Bains, le 20 juin 2024

Acte rendu exécutoire le 24/06/24
Après envoi à la Préfecture le 24/06/24
Et publication du 24/06/24

pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente



Michelle BRAUER

Brauer u